

CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

Rapport de la Commission ad hoc chargée d'étudier la :

Réponse de la Municipalité au postulat de Carrard et consorts « aider les jeunes à trouver des emplois en créant une plateforme « bourse de l'emploi pour les jeunes » »

La Commission composée de :

Mesdames	Marie-Thérèse Hegetschweiler Isabelle Renschler Valérie Schlup, Rapporteuse
Messieurs	Philippe Anderegg Samuel Gueissaz Rolf Keller, Président Jean-Pierre Roland

a délibéré sur la réponse déposée lors du conseil communal du 12 mars 2024, par la Municipalité, au postulat susmentionné.

Introduction

Dans le contexte d'un postulat, la Commission ad hoc se prononce uniquement sur la forme, à savoir qu'elle vérifie que la Municipalité a effectivement rendu une réponse en adéquation avec la demande du postulat.

Discussion

La Commission constate que la Municipalité a rendu une réponse satisfaisante au postulat en proposant une solution concrète, avec un financement ne nécessitant pas de préavis spécifique.

Conclusions

Considérant l'exposé ci-dessus, la Commission vous demande à l'unanimité des ses membres, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir accepter les conclusions suivantes :

Le conseil communal de Rolle,

vu la réponse de la Municipalité du 26 février 2024 au postulat : « aider les jeunes à trouver des emplois en créant une plateforme « bourse de l'emploi pour les jeunes » ,

entendu le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Confirme que la Municipalité a bien répondu au postulat susmentionné.

Au nom de la Commission :

Le Président

La Rapporteuse

Rolf Keller

Valérie Schlup

Rolle, le 26 avril 2024